



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-61956>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **25-61956**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU AMIENS PICARDIE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26800014800125

Ville : AMIENS

Code postal : 80054

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 80

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25TE0078

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des Achats du GHT Somme Littoral Sud

Adresse mail du contact : Direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Numéro de téléphone du contact : 0322088630

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 7.1 du règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 7.1 du règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 7.1 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 03/07/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Etablissement Public de Santé

Critères d'attribution : Prix des prestations sur 60 points : - Prix des prestations maintenance préventive, sur la base de la DPGF sur 35 points - Prix des prestations maintenance corrective et fourniture de matériels sur la base du DQE sur 25 points Valeur technique sur 40 points : - Qualité et pertinence des modalités de maintenance préventive, corrective et fourniture de pièces détachées sur 25 points - Adéquation des moyens humains spécifiquement dédiés à la réalisation des prestations sur 15 points

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance et fourniture de matériels pour les aquariums de Saint-Victor – Relance 2

Code CPV principal - Descripteur principal : 50324200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre est passé suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1-1°, R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du code de la commande publique. Il s'agit de la seconde relance de la consultation après déclarations d'infirmités pour absence d'offre remise, s'agissant de la consultation n°23TE0244 (passé selon une procédure adaptée et publiée au BOAMP : avis n°24-141021 du 16/12/2024) et de la consultation n°25TE0036 (relance 1 selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables sur la base de l'article R. 2122-2 3° du CCP). Cet accord-cadre ne comporte pas de conditions particulières d'exécution liées à l'environnement ni au domaine social.

Lieu principal d'exécution du marché : 80000 AMIENS

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 100000.0 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les modalités de la visite facultative sont précisées à l'article 3.2 du règlement de la consultation

Autres informations complémentaires : Les délais et voies de recours sont précisés à l'article 10.2 du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/06/2025